

NOTES ET BILANS D'EXPÉRIENCE

*Archivistique et mondialisation : deux constats, un débat*¹

Didier Grange

Avant, les événements qui se déroulaient dans le monde n'étaient pas liés entre eux. Depuis, ils sont tous dépendants les uns des autres.

Polybe

1. DES MOTS, DES RÉALITÉS

1.1 Définitions

De nos jours, nul n'échappe à la mondialisation. Le phénomène fait partie de notre vie quotidienne. Le mot est sur toutes les lèvres, il s'incruste dans les conversations et fait la une des médias². Toutefois, la définition du phénomène n'est pas aussi simple qu'on pourrait le penser a priori³. Demandez à dix personnes, choisies au hasard, ce que représente à leurs yeux la mondialisation et vous obtiendrez certainement dix réponses différentes. Celles-ci dépendent en effet du milieu, des références, des préoccupations et de l'idéologie de chaque personne.

Il n'est pas étonnant qu'une certaine confusion règne : il n'existe pas *une* mondialisation mais bien *des* mondialisations. Si, pour beaucoup, la mondialisation évoque le rôle prépondérant qu'a l'économie dans le développement de notre planète, ce n'est pas l'unique manière de la définir. Loin de là. Dans l'une de ses contributions sur le thème, Jean-Michel Gaillard propose cinq approches possibles du phénomène⁴. (Gaillard 2002) Selon lui, il existe une mondialisation :

- économique ;
- culturelle ;
- idéologique ;
- technologique ;
- américaine (l'« américanisation » de la planète)⁵.

C'est beaucoup pour un seul et même mot⁶. Finalement, à chacun « sa » mondialisation. C'est pour cela que, par commodité et pour coller à mon propos, j'ai choisi la définition donnée par l'Académie française : la mondialisation est « *le fait de se répandre dans le monde entier, de concerner toute l'humanité* »⁷. (Académie française 2003)

Quant au mot «archivistique», il nous est bien sûr plus familier. Encore que, en y regardant de plus près, il y aurait certainement matière à réflexion⁸. Parmi les définitions que l'on peut trouver dans la littérature professionnelle, gardons à l'esprit celle proposée par le Conseil International des Archives (ICA) en 1988 : l'archivistique est la «*discipline traitant des aspects théoriques et pratiques de la fonction archives*»⁹. Cette définition est bien sûr très large, mais elle a l'avantage de permettre d'inclure toutes les traditions archivistiques.

1.2 Archivistique et mondialisation

On peut choisir diverses manières d'aborder la question des relations qui existent entre l'archivistique et la mondialisation. Celle que je vous propose ici est marquée par mon parcours professionnel et personnel¹⁰.

Comme il m'était impossible de traiter la thématique de manière globale, j'ai choisi de restreindre mon propos et de diriger mon attention sur un nombre limité d'axes. C'est pourquoi, dans un premier temps, nous aborderons deux constats : d'abord le fait que l'archivistique est, à mon avis, en voie d'expansion soutenue à travers le globe ; le caractère national de l'archivistique s'est atténué au fil des ans pour s'internationaliser. Dans un second temps, je vous ferai part de quelques-unes de mes interrogations à propos de l'éclosion possible, à plus long terme, d'une archivistique «mondialisée». Une archivistique «mondialisée» irait plus loin qu'une archivistique «internationalisée». Elle serait plus globale, plus homogène, mais aussi plus rigide : les normes occuperaient une place prépondérante et plus contraignante dans ce modèle que ce n'est le cas dans la situation actuelle.

J'espère que mon exposé donnera lieu à un débat, car mon objectif n'est pas de vous livrer le fruit d'une quelconque recherche ou de vous faire part de convictions, mais plutôt de susciter une réflexion et des échanges sur l'état actuel de notre profession et son devenir.

2. L'ARCHIVISTIQUE EST EN VOIE D'EXPANSION SOUTENUE À TRAVERS LE GLOBE

2.1 Une progression en plusieurs phases

Nul besoin de remonter très loin dans le passé pour constater que notre profession a accompli de grands progrès à travers le globe. En un siècle, de marginale et géographiquement limitée, notre profession est devenue reconnue et universelle. Quelques dates importantes au cours des cent dernières années ont marqué cette progression¹¹.

A) Bruxelles, 1910

En marge de l'Exposition universelle de Bruxelles (1910), un congrès réunissant des bibliothécaires et des archivistes est organisé. C'est la première fois que des archivistes venus de différents pays se retrouvent pour discuter de leurs approches théoriques et de leurs réalisations pratiques¹². On reconnaît parmi les auteurs des communications quelques noms d'archivistes bien connus, comme ceux des Hollandais

Samuel Muller, Robert Fruin, Johan Adriaan Feith, rédacteurs du célèbre manuel d'archivistique publié en 1898, du Belge Joseph Cuvelier et du Français Henri Stein, figures pionnières de la collaboration internationale en matière d'archivistique, ainsi que celui de l'Américain Waldo G. Leland, considéré par beaucoup aux États-Unis comme le père de la profession dans ce pays. (Jimerson 2006)

L'événement est considérable car l'implantation de l'archivistique est alors dans l'enfance; notre discipline n'est pratiquée que dans un petit nombre de pays. La situation des archives telle qu'elle se présente alors dans certains pays européens, comme la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, où les institutions sont déjà nombreuses, est exceptionnelle à cette époque. En général, il n'existe même pas d'institution pour les archives nationales. Cette situation perdurera longtemps et les progrès accomplis par l'archivistique dans la première moitié du siècle seront assez lents.

B) Paris, 1948

Après la fin de la seconde Guerre mondiale, alors que le monde est en pleine reconstruction, le 9 juin 1948, le Conseil International des Archives (ICA) voit le jour à Paris, sous l'égide de l'UNESCO¹³. L'organisation met sur pied un premier congrès, qui se tient dans la capitale française en 1950. Lors de l'Assemblée générale, qui a pour tâches principales de valider les Statuts et d'accepter les membres, un peu plus d'une dizaine de pays seulement rejoint l'ICA¹⁴. Malgré l'enthousiasme de certains de ses membres, l'ICA avancera à petits pas pendant les premières années de son existence.

C) Washington, 1966 – ou la décolonisation

C'est avec la décolonisation que l'ICA verra ses rangs s'étoffer et la provenance de ses membres se diversifier. La profession vit au rythme de l'évolution politique et économique de la planète. Dans les années 60, en plein mouvement de décolonisation, de nombreux pays, nouvellement indépendants, cherchent alors des soutiens pour construire leur propre système archivistique.

C'est dans ce contexte que les archivistes américains organisent à Washington, en 1966, un congrès extraordinaire de l'ICA. Les rapports présentés à cette occasion par Aurelio Tanodi (Tanodi, 1969), professeur d'archivistique à Cordoba, en Argentine, et par Charles Kesckeméti (Kesckeméti, 1969), qui occupera longtemps le poste de secrétaire général de l'ICA, mettent l'accent sur la collaboration internationale et sur le développement de l'archivistique. Ces sujets sont à l'ordre du jour pour la communauté professionnelle internationale. En quelques années, l'archivistique va gagner un terrain considérable à travers le globe. Le nombre d'institutions conservant des archives augmente alors sensiblement. De nouvelles perspectives s'ouvrent. À la fin des années 60, les efforts consentis par la communauté internationale portent leurs fruits : l'archivistique a renforcé sa présence sur de nombreux continents.

D) Et aujourd'hui?

Ces trente dernières années, l'expansion de l'archivistique s'est poursuivie. Les préoccupations des gouvernements et des citoyens par rapport à la gestion des archives, leur conservation, leur accès et leur diffusion, se sont renforcées à travers le globe. Aussi est-il difficile de nos jours de trouver une région dans le monde dans laquelle

des programmes relatifs aux archives n'aient été mis en place. J'en veux pour preuve l'impressionnante liste des membres actuels de l'ICA. Selon les chiffres disponibles en 2007, on trouverait des membres dans 190 pays et territoires. Peut-on imaginer une présence plus «mondialisée» que celle-ci?

Certes, à l'échelle internationale, le développement de l'archivistique est loin d'être homogène. Dans certains pays, seules les archives nationales ont vu le jour jusqu'à présent. Dans d'autres, de vrais systèmes nationaux, comprenant de très nombreuses institutions situées à divers échelons de la structure gouvernementale, ont été créés. Tous les pays ne disposent pas encore d'écoles spécialisées ou de programmes universitaires en archivistique; il n'existe pas partout des associations professionnelles; les ressources allouées aux archives peuvent être sans commune mesure entre les pays. Mais malgré ces réserves, il faut reconnaître que le mouvement est lancé. Et même s'il montre parfois des signes de faiblesse ou s'il subit des soubresauts, dans un pays ou un autre, il ne s'arrête point. Les progrès accomplis sont visibles.

2.2 Quelques exemples

Pour souligner cette formidable expansion à travers le globe, je vous propose un rapide survol de l'actualité archivistique internationale récente. Les exemples qui suivent sont tirés de mes lectures, ou sont le fruit d'échanges que j'ai eus ces derniers temps avec des collègues travaillant dans différents pays. En aucun cas, il ne s'agit d'un panorama exhaustif.

2.2.1 Océanie-Pacifique

La revue *Archives & Manuscripts* nous ouvre les yeux sur une région dont nous n'avons en général qu'une vague idée : le Pacifique¹⁵. Si nous connaissons quelque peu la situation de l'archivistique en Australie et en Nouvelle-Zélande, nous sommes moins familiers avec celle qui prévaut dans de petites nations de cette région du globe. Or, ces dernières années, malgré leurs ressources financières et humaines limitées, plusieurs pays ont fait des efforts considérables pour améliorer la gestion et la conservation de leurs archives. Des progrès significatifs sont à signaler à Palau, au Nauru, en Papouasie-Nouvelle-Guinée ainsi qu'aux Samoa. Dans cette ancienne colonie allemande, par exemple, nos collègues ont entamé un projet de création d'archives nationales, qui a été largement évoqué lors de la CITRA, tenue à Québec l'année dernière¹⁶.

2.2.2 Asie

En plus de la Chine, où la tradition archivistique est vive depuis plusieurs siècles, des pays se sont lancés dans des projets, parfois assez ambitieux. Le Cambodge est l'un d'entre eux. Sorti d'une période très difficile de son histoire, ce pays a entamé un travail en faveur de ses archives. En Mongolie, comme dans d'autres pays d'Asie, tels que la Corée du Sud et le Japon, les efforts portent actuellement sur la création d'archives municipales, encore trop peu nombreuses aux yeux des autorités. À noter que les participants au congrès du Conseil International des Archives, qui se tiendra cette année à Kuala Lumpur, seront certainement surpris par le degré de sophistication du système archivistique mis en place en Malaisie. Ce congrès sera l'occasion pour beaucoup de découvrir les réalisations de nos collègues en matière de gestion des

documents électroniques, ainsi que de collecte et de conservation des supports audiovisuels, par exemple.

2.2.3 Afrique

Sur le continent africain, de nombreux pays ont créé des archives nationales et parfois des institutions chargées de la gestion des archives aux différents échelons de la structure gouvernementale. Parmi les initiatives récentes, signalons que le Maroc vient de se doter d'une loi sur les archives. Le Roi a également projeté la création d'une institution chargée de la conservation des archives nationales, publiques et privées; elle pourrait prendre le nom d'«Archives du Maroc». (Conseil international des archives 2007) Dans le même pays, nos collègues catalans, membres de l'Association «Archivistes sans Frontières», travaillent avec leurs homologues marocains à la mise sur pied des Archives municipales de Fès¹⁷.

Des professionnels de ce continent se sont parfois regroupés sous la bannière d'associations. Parmi elles, notons que nos collègues du Burundi, encore peu nombreux, ont créé une association en 2005¹⁸. Il ne faut pas négliger ce genre d'initiative, qui permet aux professionnels non seulement de discuter entre eux et de progresser, mais aussi de représenter une force de proposition nouvelle vis-à-vis de leurs gouvernements respectifs. Les associations jouent également un rôle de premier plan dans la promotion et la défense de la profession et des archives. Au Burundi, nos collègues redoublent d'efforts pour être présents dans les médias afin de sensibiliser le public et les autorités à la question de la gestion et de la préservation des archives.

2.2.4 Moyen-Orient

Les transformations se déroulent à un rythme soutenu dans cette région du monde. Des professionnels ont été recrutés, même parfois loin à la ronde, pour collaborer à la mise en place des programmes de gestion des archives, en particulier au Qatar, à Bahreïn et aux Émirats Arabes Unis. Dans ce dernier pays, hôte de la CITRA 2005, l'accent porte en particulier sur les nouvelles technologies. Des programmes ambitieux ont démarré à Dubaï, par exemple, ville qui se veut pionnière en matière de gestion des documents électroniques. Le gouvernement des Émirats Arabes Unis prévoit l'ouverture d'un Centre international de formation en archivistique sur son territoire. Celui-ci serait accessible non seulement aux archivistes de la péninsule arabique, mais aussi à des confrères venus d'autres régions du monde.

2.2.5 Caraïbes

Comme dans le cas du Pacifique, les Caraïbes sont composées d'une constellation d'états de taille modeste et disposant de moyens le plus souvent limités. Toutefois, des efforts considérables ont été consentis pour faire avancer la cause des archives dans de nombreuses îles. Les gouvernements ont mis sur pied des programmes qui permettent à l'archivistique de se faire une place petit à petit. Le gouvernement des Antilles néerlandaises vient par exemple d'allouer une somme importante aux Archives dans le but de restaurer l'édifice dans lequel sont conservés les documents historiques¹⁹. La Branche régionale de l'ICA, CARBICA, fait également preuve de dynamisme. (CARBICA, 2007)

2.2.6 Amérique centrale

En Amérique centrale, la tradition archivistique remonte déjà à la fin du XIX^e siècle. Mais, vu les périodes troublées qu'ont traversé de nombreux pays de cette région, les institutions ont parfois subi des dommages irréparables ou elles ont dû mettre leurs activités en veilleuse, en attendant des jours meilleurs. Il convient, dans certains cas, de réanimer les institutions et d'améliorer les infrastructures en place²⁰. Parmi les exemples que l'on peut citer, mentionnons le Honduras, pays dans lequel des efforts considérables sont actuellement réalisés pour sauver le patrimoine conservé par les archives municipales du pays²¹.

2.3 Une profession qui se renforce

Si l'on prend comme critère le nombre d'institutions conservant des archives, la progression de la profession est bien visible. L'ICA a tenté, à différentes reprises par le passé, de préparer un annuaire des institutions archivistiques. Il a publié en 1975 un essai en deux volumes. (ICA, 1975) Bien que ces ouvrages ne soient pas exhaustifs, on décomptait alors plus de 2 500 institutions, réparties dans 132 pays. La situation a tellement évolué depuis lors que plusieurs volumes seraient nécessaires pour lister les institutions existantes. Pour se faire une idée, il suffit de consulter le Portail archivistique de l'UNESCO et le *Repositories of Primary Sources*, alimenté par Terry Abraham, aux États-Unis. Les adresses Web se comptent déjà par milliers sur l'un comme sur l'autre. Sans tenir compte du fait que toutes les institutions ne disposent pas d'Internet, et, de ce fait, n'ont pas d'adresses Web.

Le nombre d'institutions n'est pas le seul critère qui permette d'apprécier les progrès accomplis. L'évolution des ressources financières, le nombre d'employés et de kilomètres linéaires conservés, la diversité des supports pris en charge, peuvent aussi être pris en considération²². Sans oublier la législation, base sans laquelle il est bien difficile de donner une assise à la légitimité et à l'action des archivistes. Or, dans ce domaine aussi, des progrès ont été accomplis ces dernières années. On a en effet assisté à la naissance d'une grande quantité de lois sur les archives ou relatives à d'autres domaines directement en lien avec les archives, comme la culture, l'accès à l'information, la transparence, les données personnelles et le droit d'auteur, par exemple.

Parmi les signes de bonne santé qu'affiche la profession, relevons encore la nette progression du nombre d'associations professionnelles. De dix, à l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale²³, leur nombre est passé à près de 300 de nos jours²⁴. Ces professionnels réunis autour d'une cause commune ont souvent contribué de manière significative au développement de l'archivistique et à son expansion géographique. Il en va de même pour les regroupements d'archivistes, constitués sur une base territoriale ou thématique, qui se sont multipliés ces dernières années dans certaines parties du monde, comme au Québec.

Les progrès ne sont pas seulement quantitatifs, mais également qualitatifs. Les archives sont de plus en plus sous la responsabilité de personnes qui suivent et respectent des principes archivistiques reconnus et recourent à des instruments adéquats²⁵. On constate en effet de nos jours que, contrairement à ce qui a prévalu pendant longtemps, le travail est fréquemment confié à de véritables spécialistes, à des

gestionnaires de documents et des archivistes professionnels, voire à des personnes qui, sans être des professionnels à proprement parler, et sans avoir une formation spécialisée dans ce domaine, suivent quand même les principes et fondements théoriques de l'archivistique contemporaine²⁶.

Il faut encore souligner que les prestations des professionnels se sont améliorées avec le temps. Leurs connaissances se sont aussi diversifiées et accrues considérablement. La vision qu'ils ont de leur mission s'est élargie au fil des ans. Les archivistes ont mis sur pied des programmes dans des domaines qui leur étaient moins familiers il y a encore deux ou trois décennies, comme l'audiovisuel, les archives orales ou la gestion des documents électroniques.

2.4 Facteurs favorables

Tout naturellement, au cours du temps, bien des gouvernements et des sociétés ont pris conscience de la nécessité de gérer, de préserver et de donner accès à leurs archives²⁷. Cela s'est traduit par la mise en place d'institutions et de programmes spécialisés, ainsi que par l'engagement de professionnels.

Les gouvernements ont parfois choisi de travailler de manière autonome ou, dans certains cas, en collaboration avec d'autres institutions étrangères. Aussi, de nombreuses archives nationales européennes ont participé à l'expansion de l'archivistique dans le monde : dans bien des cas, la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont soutenu leurs anciennes colonies; quant aux archivistes espagnols, ils ont travaillé fréquemment avec leurs homologues latino-américains. Culture, langue, organisation administrative et passé communs, sont autant de facteurs qui ont facilité ces coopérations. On ne compte plus les missions, les accords et les efforts faits dans ce domaine depuis les années 60. Les retombées ont été conséquentes dans certains pays.

Les collaborations ne se sont pas limitées aux relations entre anciennes métropoles et colonies. De nombreux pays sont intervenus en dehors de ce contexte particulier, plutôt dans le cadre de leurs programmes d'aide au développement ou dans celui des relations internationales qu'elles entretiennent avec d'autres nations. Les interventions sont effectuées par les archives nationales ou par des spécialistes envoyés en mission. Pour ne prendre que le cas de mon pays, des accords de coopération ont été signés avec l'Albanie, où les Archives fédérales suisses ont contribué de manière significative au développement d'une infrastructure, de la législation et de la formation des archivistes.

L'expansion ne s'est pas faite uniquement de pays à pays; elle s'est réalisée également à l'intérieur des frontières de chaque pays. Même si les premières initiatives ont en général été prises au niveau national, le mouvement s'est ensuite déplacé des capitales vers la périphérie et des hautes sphères vers des services moins bien situés dans les organigrammes des institutions publiques, pour gagner enfin le niveau local, provincial, régional, voire même le secteur privé.

L'ICA a également contribué de manière significative à la diffusion de l'archivistique à travers la planète. Son action a été relayée par les Branches régionales dès 1968, année de la création de la première Branche régionale, la SARBICA (Southeast Asia Regional Branch). Aujourd'hui, au nombre de treize, les Branches de l'ICA réunissent

les archives nationales, les associations et les institutions sur une base régionale²⁸. Elles servent la communauté professionnelle en organisant des échanges réguliers entre archivistes et entre institutions. Leur action est plus ciblée que celle de l'ICA, car elle repose sur une bonne connaissance des contextes, des ressources, des attentes et des objectifs des pays qui leur sont affiliés. Les Branches régionales ont joué un rôle déterminant dans la diffusion des principes de base de l'archivistique, dans la réalisation de projets et dans la constitution d'archives nationales. Toutefois, de nos jours, certaines d'entre elles sont peu actives, voire même en veilleuse, en particulier dans les régions de notre globe où il existe de fortes tensions politiques entre pays voisins.

Plus récemment, l'essor des nouvelles technologies a également permis une meilleure diffusion des principes de base de l'archivistique à travers la planète. Le Web, en particulier, est devenu un instrument de travail apprécié pour de très nombreux archivistes. Toutefois, l'accès aux technologies et au Web se fait encore de manière très inégale à travers le globe.

3. UNE ARCHIVISTIQUE INTERNATIONALISÉE

3.1 Sortir de ses frontières

L'archivistique s'est développée au cours des siècles de manière indépendante dans différentes régions du monde²⁹. À de rares exceptions près, les échanges entre ces différentes traditions sont encore récents : ils remontent au XX^e siècle³⁰.

Aussi, au cours du siècle passé, les différentes traditions archivistiques ont tout d'abord été nationales, puis elles ont commencé à se mélanger au rythme des contacts et des échanges entre professionnels ainsi qu'entre institutions. Aujourd'hui, on peut considérer, à mon sens, que nous en sommes au stade d'une archivistique internationale, c'est-à-dire, qui s'appuie dans chaque pays, non seulement sur des théories et des savoir-faire nationaux, mais aussi sur des théories et des savoir-faire provenant d'autres pays. Il en résulte dans de nombreux pays des mélanges qui répondent partiellement ou totalement aux besoins.

Certes, dans des pays où les traditions sont bien ancrées, où la formation est établie, où les institutions sont solides, la question se pose en d'autres termes. Mais dans beaucoup de pays et même dans beaucoup d'institutions de pays dits «avancés», la recherche de solutions aux problèmes rencontrés dans l'exercice quotidien de la profession peut représenter un terrain fertile pour des innovations et des emprunts à d'autres traditions archivistiques.

3.2 Facteurs de diffusion

L'internationalisation de l'archivistique est favorisée par de nombreux facteurs. Il est fini le temps où les professionnels agissaient de manière isolée, se reposant uniquement sur la littérature ou le savoir-faire national. Le paysage a radicalement changé. On note une forte accélération des échanges entre archivistes depuis au moins une vingtaine d'années. Il n'y a pas si longtemps encore, il était fort difficile et hors de prix de se déplacer et même d'entretenir des contacts réguliers avec des confrères par courrier ou téléphone ; or, les choses sont plus faciles aujourd'hui.

La quantité d'information en circulation a fait un bond. Nous n'avons qu'à penser au nombre de documents (études, rapports, normes, revues) dont nous prenons connaissance dans notre pratique professionnelle quotidienne. Il en va de même pour les informations que nous avalons par l'entremise du Web ou de la messagerie électronique, voire grâce à des listes de discussion. Même si tout le monde n'a pas encore accès au Web, cet outil de travail joue un rôle considérable de nos jours dans l'accès à l'information archivistique. Le problème, du reste, n'est plus de disposer d'une information, mais bien de savoir comment ne pas être littéralement noyé par la masse. Notre profession, comme d'autres, doit apprendre à sélectionner encore plus ses sources et à mieux gérer le temps consacré à la prise de connaissance de l'information, voire à évaluer la qualité de l'information.

La diffusion des publications représente un autre facteur important. La situation a changé dans ce domaine ces 30 à 40 dernières années. Nombreuses sont les associations ou les archives nationales qui ont commencé à publier des revues professionnelles. Il en va de même en ce qui concerne les monographies. On publie beaucoup plus de nos jours que par le passé. Il devient même difficile de suivre la littérature dès lors que l'on s'intéresse un peu de près à ce qui sort des presses.

Le résultat de cette effervescence éditoriale est que les réflexions et propositions traversent les pays et les continents pour être parfois adoptées loin à la ronde. Pensons par exemple au succès qu'ont rencontré certaines théories et approches en matière d'évaluation, qui sont passées des États-Unis ou du Canada au reste du monde, en premier lieu par le biais des publications relatant les expériences menées dans ces deux pays. Toutefois, il faut être conscient que l'accès à tout ce réservoir de publications se fait de manière bien inégale dans le monde. Seules les bibliothèques de quelques grandes institutions archivistiques nationales et d'universités disposent d'une large palette de revues et de monographies. En général, les professionnels doivent se contenter de quelques revues, qui leur parviennent par abonnement, et d'un nombre limité d'ouvrages. Parfois même, et les cas ne sont pas rares selon mon expérience personnelle à l'étranger, ils n'ont tout simplement pas la possibilité de lire la littérature archivistique.

Les professionnels – ou futurs professionnels – circulent également beaucoup plus que par le passé. Songeons au nombre de jeunes qui suivent leur formation en dehors de leur pays d'origine³¹, à la multiplication des possibilités de stages et d'échanges entre institutions et professionnels, au nombre croissant de colloques, congrès et conférences internationales ainsi qu'aux activités menées en commun, ou en partenariat, entre institutions de différents pays. La planète Terre semble s'être ratatinée, ces dernières années, sous l'effet conjugué de la baisse des coûts de transports et de la volonté, souvent affichée, d'aller vers l'autre, dans le but de découvrir ce qu'il fait, comment il le fait, pourquoi il le fait. Les échanges autour des théories et des pratiques archivistiques se sont ainsi fortement renforcés. Aussi, de nos jours, les archivistes connaissent mieux les pratiques de leurs confrères qu'auparavant.

Parmi les facteurs qui ont favorisé les rencontres entre les traditions archivistiques, on peut relever l'importance des séjours à l'étranger effectués par certains pionniers. Rappelons, par exemple, le voyage de Théodore Schellenberg en Australie, en 1954, qui est en partie à l'origine de son ouvrage intitulé *Modern*

Archives, Principles and Techniques (Schellenberg 1996). Plus proche de nous, un archiviste comme Eric Ketelaar a séjourné aux États-Unis et en Australie où il a donné des conférences et des enseignements, apportant sa vaste connaissance des théories et des pratiques européennes³². Michel Roberge, lui, a effectué des séjours en Catalogne, où il a introduit l'archivistique québécoise auprès de nombreux collègues catalans. Quant à Vicenta Cortés Alonso, archiviste espagnole, elle a partagé ses connaissances avec ses homologues latino-américains lors de différents passages dans cette région du monde.

Dans le même registre, la contribution d'archivistes qui ont émigré a joué un rôle majeur dans cette rencontre entre traditions archivistiques. Citons quelques cas comme celui d'Ernst Posner, qui a introduit aux États-Unis non seulement l'archivistique allemande mais également l'archivistique européenne en général. (Munden 2006) Le rôle d'Hugh Taylor et Luciana Duranti est bien connu des archivistes canadiens, sans oublier dans une autre région du monde le rôle de premier plan joué par Aurelio Tanodi, Croate émigré en Argentine avant la Seconde Guerre mondiale, fondateur de l'École d'archivistique de Cordoba. Ce ne sont là que quelques exemples parmi de nombreux autres³³.

Finalement, pour mentionner un cas plus proche de mon expérience personnelle, signalons l'apport considérable des archivistes québécois en Suisse romande. Les interventions de Carol Couture ainsi que les charges d'enseignement assurées tour à tour par Daniel Ducharme et Alain Giroux au sein de la Haute Ecole de Gestion de Genève – filière information documentaire (HEG-ID), ont permis à un grand nombre de jeunes archivistes en formation et de professionnels de découvrir ou de mieux connaître différentes facettes de l'archivistique québécoise³⁴.

4. VERS UNE ARCHIVISTIQUE MONDIALISÉE ?

4.1 Une proposition de définition

Comme nous l'avons vu, si l'on prend un peu de recul, on peut certainement affirmer que nous sommes déjà passés d'une archivistique nationale à une archivistique internationale (ou «internationalisée»). Notre planète change et notre profession évolue. Or, dans l'avenir, dans quelle mesure n'allons-nous pas dépasser ce stade pour aller vers une archivistique plus globale, que l'on pourrait qualifier de «mondialisée»? C'est là non pas un souhait personnel, mais plutôt une interrogation.

Mais, comment définir ce que pourrait être une archivistique «mondialisée»? La réponse que j'offre ici, je l'avoue, ne me satisfait pas encore tout à fait. Peut-être aurez-vous quelques suggestions à me faire, qui me permettront d'améliorer ma tentative. Une archivistique «mondialisée» serait une archivistique sans frontières, dont les fondements et les principes seraient partagés au niveau planétaire. Il ne s'agirait plus simplement de prendre connaissance de ce qui se fait dans d'autres pays, d'en adopter une partie des principes et de les adapter à son contexte, mais bien plus de créer une forme d'archivistique universelle, qui puisse être utilisée, si ce n'est dans les détails, du moins dans les grandes lignes, quel que soit le pays. Une utopie? Certes, les difficultés seraient nombreuses pour passer du stade de l'intention aux actes et à une vraie implantation; nous reviendrons du reste plus loin sur certaines d'entre elles.

4.2 Mondialisation = danger?

La mondialisation n'a pas toujours bonne presse. On lui reproche, entre autres, le fait de gommer les différences et les caractéristiques culturelles, d'uniformiser la planète, de faire la part belle à l'économie, à la langue anglaise et aux États-Unis, de ne pas toujours répondre aux besoins des populations. Tout cela est vrai. Mais, si l'on se concentre sur notre profession, nous pouvons nous interroger. Nous devons constater en effet que notre position dans la société demeure encore fragile. Elle réclame l'attention et les efforts des professionnels pour la consolider. La collaboration internationale et les tentatives de trouver une assise théorique commune sont à prendre en considération. Une plus grande cohérence entre les pratiques professionnelles à travers le globe serait peut-être un atout pour l'avenir. Ne devrions-nous pas, par exemple, être capables d'aborder les grandes fonctions archivistiques de la même manière à travers la planète? Une archivistique mondialisée n'aurait certainement pas que des désavantages. Elle contribuerait à renforcer notre profession, à lui donner plus de visibilité auprès des décideurs, des citoyens et des chercheurs.

Sommes-nous mûrs pour cette évolution? Sommes-nous prêts à faire des efforts, à perdre un peu de nos caractéristiques, à embrasser des théories qui ne sont pas les nôtres, pour une cause qui nous paraît juste? Sommes-nous prêts par exemple, à imposer l'utilisation dans chacun de nos pays des normes internationales prônées par le Conseil International des Archives (ou ISO), et, de ce fait, à abandonner nos règles nationales? Mon propos peut paraître provocateur, mais nous ne pouvons pas faire l'impasse sur ces questions. C'est le devenir de notre profession qui est en partie en jeu. Si nous ne renforçons pas notre position dans nos pays respectifs, je crains, comme le soulignent des collègues de différents horizons, que certaines professions finissent par prendre notre place ou que les gouvernements nous relèguent, petit à petit, aux oubliettes. Ce n'est pas ce que nous souhaitons bien sûr. Or, le risque est bien présent.

Ceci dit, faudrait-il avoir peur d'une mondialisation de l'archivistique? Représenterait-elle vraiment une menace? Et si c'était le cas, une menace sur qui et sur quoi? Aurions-nous plus à perdre qu'à gagner en faisant le pas? À chacun de se faire une opinion. Nous avons toutes et tous une culture propre, qui n'est autre que le résultat d'une longue maturation et des aléas traversés par les générations qui nous ont précédés. C'est également valable pour l'archivistique. Nous ne devons nourrir ni complexe, ni envie les uns par rapport aux autres; l'archivistique que nous pratiquons, ici comme ailleurs, n'est que le fruit de l'histoire. Elle a souvent été façonnée par le contexte, les contraintes et les potentiels auxquels ont été associés les professionnels. Cependant, nos modèles ne sont pas figés. Ils ne l'ont jamais été. L'archivistique que nous pratiquons a déjà été en partie façonnée par des emprunts à différentes traditions. Il est important de continuer dans cette voie. Nous devons être capables de nous remettre en question et d'évaluer si d'autres modèles archivistiques que ceux auxquels nous sommes habitués pourraient répondre à nos besoins. Pour cela, nous devons régulièrement sortir de nos frontières, nous extraire des traditions nationales respectives dans lesquelles nous baignons pour appréhender d'autres réalités archivistiques. L'exercice n'est pas facile, mais il en vaut la chandelle. Il s'agit là, avant tout, d'une question d'attitude. En tant que professionnels, nous devons continuellement rechercher comment compléter notre approche théorique et améliorer nos instruments de travail. Une profession qui

ne progresse pas n'a aucune chance de s'imposer sur le long terme. La mondialisation n'est peut-être pas *la* voie à suivre, mais il s'agit certainement *d'une* voie possible.

4.3 Les normes au premier plan

Depuis quelques années, notre vie professionnelle, comme notre vie quotidienne, ont été envahies par des cohortes de normes que nous devons respecter, ou que nous sommes encouragés à suivre. Or, sur le plan professionnel, il est incontestable que le paysage a totalement changé ces deux dernières décennies. Ce besoin de normaliser n'est pas nouveau mais il s'est nettement renforcé³⁵.

Aux normes nationales, on peut encore ajouter les normes internationales. Or, celles-ci se sont multipliées. Dans un appel à contribution, lancé il y a quelques mois, dans le cadre de l'organisation de leur congrès 2008, les membres de l'Association d'archivistes de Castille y León (ACAL) ont dressé une liste de normes en relation avec les archives³⁶. Bien sûr incomplète, celle-ci ne peut que nous impressionner par sa longueur et sa diversité³⁷. Certains domaines, comme la description³⁸, la conservation et la gestion des documents électroniques, en particulier, se prêtent mieux que d'autres à la normalisation³⁹. On peut se demander dans quelle mesure cette émergence très forte des normes n'aura pas une influence sur nos pratiques professionnelles. De mon point de vue, les normes vont contribuer à créer une archivistique plus «mondialisée» qu'elle ne l'est actuellement. Les archivistes qui recourent à ces normes parlent le même langage archivistique. Ils se comprennent plus facilement.

Certes, tous les professionnels ne souhaitent pas suivre les normes internationales pour le moment. Les raisons en sont diverses. Dans la plupart des cas, c'est tout simplement parce qu'ils appliquent déjà des normes nationales. De ce fait, ils ne ressentent pas le besoin de changer de normes. Mais, à l'échelle de la planète, les archivistes qui peuvent se baser dans leur travail sur des normes nationales, représentent actuellement une minorité. Dans d'autres cas, les normes sont tout simplement inapplicables par rapport au contexte existant. Il ne faut pas oublier que l'une des difficultés au moment de la création d'une norme internationale est de trouver le juste milieu entre quelque chose de trop sophistiqué, qui ne pourra pas, dès lors, être utilisé, et quelque chose de trop simple, qui ne sera pas repris par une bonne partie des institutions. Finalement, les normes se heurtent à un autre obstacle : bien des personnes trouvent qu'elles sont trop encadrantes et dirigistes, et qu'elles réduisent leur indépendance ainsi que leur capacité de jugement.

4.4 Des freins

Les freins à la mondialisation de l'archivistique sont nombreux et parfois bien difficilement surmontables. Citons quelques difficultés parmi d'autres.

Les inégalités économiques et sociales constituent un obstacle de taille. Aussi, transformer la théorie en actes et en résultats peut se révéler autrement plus complexe selon le contexte dans lequel évolue un professionnel par rapport à un autre. Ce qui peut fonctionner dans une partie du monde est tout simplement impensable dans une autre.

L'accès à la théorie archivistique passe aussi par la maîtrise des langues. Qui peut cependant prétendre être capable de suivre les développements théoriques actuels

publiés par les institutions et les universités russes, chinoises, allemandes, suédoises, hollandaises ou portugaises, pour ne citer que quelques exemples de pays où la production littéraire est forte et de qualité? Certes, il arrive que des textes soient traduits, en anglais le plus souvent, mais cela demeure l'exception. Dès lors, les professionnels ne peuvent que difficilement suivre l'évolution des réflexions dans les différents pays. La communauté professionnelle internationale devrait se lancer dans un programme de traduction si elle entend progresser. Pour cela, elle devrait trouver des volontaires ayant les compétences nécessaires ou des sources de financement. Pas simple.

Finalement, soulignons que, dans certains cas, des archivistes devraient dépasser une forme d'autosatisfaction. Malgré le fait que nous soyons en pleine mondialisation, la force des nationalismes est encore bien présente. Même si des professionnels prétendent détenir la «meilleure archivistique», cela ne correspond à rien. Bien des professionnels cherchent avant tout des solutions à leurs problèmes; ils ont besoin d'approches théoriques et d'instruments auxquels ils puissent recourir dans leur contexte; ils sont en quête des moyens de faire progresser les institutions dont ils ont la charge et de pouvoir tenir leur responsabilité dans des conditions raisonnables. Ce sont là leurs priorités.

4.4 Quel rôle pour l'ICA?

L'organisation la mieux placée pour stimuler la réflexion et agir dans ce mouvement possible de «mondialisation» est certainement l'ICA. Cette organisation est le point naturel vers lequel convergent les traditions archivistiques. Ne pouvant se réclamer d'une seule et unique tradition, elle est par essence le porteur d'une archivistique internationale, voire mondialisée. Aussi, c'est à cette organisation que revient en grande partie la responsabilité de faire émerger des normes qui peuvent être reprises par la communauté internationale. Peut-être ne mesure-t-on pas encore correctement l'influence de cette organisation, véritable plate-forme d'échange et véhicule des théories et pratiques archivistiques, à l'échelle de la planète. L'ICA n'a eu de cesse depuis sa création de mettre en œuvre ses objectifs de collaboration, de promotion et de défense des archives et des archivistes. Le rôle de l'ICA sera crucial dans les décennies qui viennent. Il devra continuer de servir à la fois de carrefour entre professionnels et d'aiguillon par rapport à la communauté internationale.

5. UN DÉBAT

À l'aube du congrès international de Kuala Lumpur, la situation de la profession n'a plus grand chose à voir avec celle qui prévalait au moment du congrès de Bruxelles, en 1910. Les archivistes ont pris pied aux quatre coins de la planète, à tous les niveaux des administrations publiques et parfois dans le secteur privé. Certes, le développement de l'archivistique est plus fragile dans certains endroits de la planète que d'autres; il est à la merci de facteurs sur lesquels les archivistes n'ont que peu de maîtrise : situation politique, priorités gouvernementales et phénomène de mode peuvent remettre en question le mouvement positif qui se dessine depuis quelques décennies. Mais, l'isolement dans lequel se trouvaient beaucoup de professionnels est en grande partie rompu, les fondements de la discipline sont connus et partagés, les archivistes

sont présents partout dans le monde, ils améliorent sans cesse leurs compétences, s'attaquent à de nouveaux chantiers et collaborent de manière régulière bien au-delà de leurs frontières nationales.

Dans l'avenir, nous arrêterons-nous en si bon chemin ou pousserons-nous plus loin le bouchon? Tel que nous l'avons évoqué brièvement, verrons-nous un jour une véritable archivistique «mondialisée» se mettre en place? De manière à lancer un débat sur ce sujet, je vous invite à aborder trois thèmes :

- Serait-il souhaitable de «mondialiser» l'archivistique?
- Serait-il même nécessaire de «mondialiser» l'archivistique?
- Serait-il tout simplement envisageable/réaliste de «mondialiser» l'archivistique?

Didier Grange Président ICA/SPA
Archiviste de la Ville de Genève

NOTES

1. Le présent article a fait l'objet d'une communication dans le cadre du 37^e congrès de l'Association des archivistes du Québec. J'adresse tous mes remerciements à Jacques Davier, Jean-Maurice Demers et Gilles Héon pour la relecture de cette communication et pour leurs suggestions appréciées. Les propos n'engagent que leur auteur.
2. La littérature consacrée à la mondialisation a exposé ces dernières années. Un nombre considérable de textes ont été publiés tant par des journalistes que par des scientifiques travaillant dans différents domaines. L'origine de la mondialisation suscite un débat entre spécialistes. Si certains auteurs n'hésitent pas à placer les débuts du phénomène à l'époque romaine, d'autres, comme l'historien Serge Gruzinski, pensent qu'il est né plutôt au XVI^e siècle, quand les sujets des Monarchies catholiques espagnole et portugaise gagnaient les «*quatre parties du monde*» (les terres connues d'alors) dans le but de prendre possession de ces territoires, de s'y établir, de commercer et de convertir les âmes (Gruzinski 2004). On peut se demander également si, pour le moins symboliquement, le tour du monde bouclé en 1522 par les marins partis d'Espagne avec Magellan en 1519, ne représente pas aussi une date clé dans l'histoire de la mondialisation.
3. Le mot «mondialisation» est souvent considéré comme une traduction du mot anglais «*globalization*», employé aux États-Unis, en particulier au début des années 80, dans les milieux économiques.
4. Signe des temps, la revue *L'Histoire*, bien connue dans la francophonie, a consacré à la mondialisation son cahier spécial du premier trimestre 2008 : *Les Collections de L'Histoire*, N.38, janvier-mars 2008 («2000 ans de mondialisation»). Cette revue avait déjà consacré son numéro 202, de novembre 2002, à la même thématique.
5. On pourrait même parler, comme le font certains, d'«occidentalisation» de la planète.
6. Le même foisonnement règne quand on cherche une définition sur le Web. Essayez en recourant à *Google*.
7. Dictionnaire de l'Académie française (en ligne) : «*Le fait de se répandre dans le monde entier, de concerner toute l'humanité. La mondialisation d'un conflit. Mondialisation des échanges économiques. Absolt. La mondialisation, nouveau concept désignant la généralisation des relations internationales dans les domaines politique, économique et culturel.*»

8. Différents auteurs de langue française ont apporté leur contribution ces dernières années sur ce sujet. Citons par exemple Bruno DELMAS, Naissance et renaissance de l'archivistique Française, *La Gazette des Archives*, 204, 2006, pp.5-32. Nous devrions également prendre en compte les définitions du mot archivistique dans d'autres langues que le français.
9. En anglais, on a retenu « *archive(s) administration* ».
10. Le fait que nous vivions et travaillions dans des régions différentes de la planète a peut-être un impact sur notre opinion et notre façon d'aborder cette problématique. En effet, nous n'échappons pas à notre culture et à notre environnement direct. Rien de plus normal. Il serait intéressant de proposer le même thème à des collègues du Québec et d'autres régions du monde, et de comparer les résultats.
11. Il n'existe encore que trop peu de textes consacrés à l'histoire de notre discipline. On peut le regretter.
12. Bruno Delmas va jusqu'à dire que Bruxelles marque « (...) *les débuts d'une vie internationale officielle de la profession des archives* », (Delmas 2006, 12).
13. Il n'existe pas une histoire de l'ICA à ce jour. On peut se rapporter à différents articles (Franz, 1982; Franz, 1984; Evans, 1986; Van den Broek, 1997).
14. La liste a été publiée dans CONSEIL INTERNATIONAL DES ARCHIVES, *Archivium*, I, 1951, pp.24.
15. Cette revue est publiée par l'*Australian Society of Archivists* (ASA). La consultation du site Web de la Branche régionale de l'ICA, PARBICA, permet de se faire une idée de l'activité professionnelle importante qui règne dans cette partie du monde. À noter que PARBICA publie régulièrement un bulletin.
16. Sina Ah Poe, du Musée de Samoa et secrétaire de la *Pacific Islands Museums Association* a présenté la situation actuelle dans un exposé intitulé : « *An Example of Cooperation between Museums and Archives* ». Les Actes de la CITRA 2007 sont à paraître.
17. La référence sur le Web est actuellement en catalan; la traduction française devrait être mise à disposition prochainement.
18. L'Association des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes du Burundi.
19. Information transmise par message électronique par Nolda Römer-Kenepe, le 23 janvier 2008, que je remercie.
20. Pour une image d'ensemble : Bravo Garcia, 2000 et site Web de la Branche régionale du Conseil International des Archives, ALA, 2007.
21. Echange de correspondance avec Natalia Roque, collègue du Honduras, que je remercie (janvier 2008).
22. On manque encore de données dans ces divers domaines. Un projet de modèle dédié aux statistiques est en cours de réalisation au sein de l'ICA. La version actuelle du modèle est actuellement en phase de test dans le Pacifique. À plus long terme, la communauté professionnelle pourrait être dotée d'un instrument de travail qui lui permettra d'effectuer quelques comparaisons au niveau international.
23. Pays-Bas, France, Belgique (2), Danemark, Suisse, États-Unis, Norvège, Estonie et Royaume-Uni.
24. La SPA maintient un site sur lequel on retrouve cette liste, qui n'est pas exhaustive (SPA, 2007).
25. Parmi les efforts qui ont été faits ces dernières années en vue de rejoindre le plus de personnes possible pour leur donner des bases théoriques et pratiques en archivistique, mentionnons tout particulièrement le Portail International d'Archivistique Francophone, plus connu par l'acronyme PIAF (PIAF, 2008).
26. La notion d'archiviste professionnel n'est pas universelle. Dans les pays où il n'y a pas de diplôme dans ce domaine ou même de formation, est considéré comme archiviste celui qui occupe une fonction d'archiviste. Cette situation évolue avec la mise sur pied de cours, de programmes de formation dans les universités, dans les écoles spécialisées ainsi qu'au sein des associations. La certification et l'accréditation, qui jouent déjà un rôle important, seront certainement amenées à être développées dans un certain nombre de pays.
27. Soulignons, au passage, combien il serait intéressant de dater l'émergence dans

- chaque pays de ces préoccupations dans le domaine, d'en comprendre les motifs et d'en identifier les acteurs. Pour le Québec, mentionnons la thèse de Louise GAGNON-ARGUIN, *L'archivistique, son histoire, ses acteurs depuis 1960*. 1992.
28. La liste des Branches de l'ICA est disponible sur leur site Web (ICA, 2008)
 29. Une histoire universelle et comparée des théories et pratiques archivistiques tarde à venir. Même si les archivistes sont si souvent attachés à l'histoire et à la transmission de la mémoire, ils ne se sont que peu penchés sur l'histoire de leur propre profession et n'ont que rarement consacré des travaux à l'émergence et à l'évolution des théories archivistiques. Il serait pourtant souhaitable de mieux comprendre où, quand et comment certains concepts archivistiques sont nés, quelle en a été la diffusion ainsi que la réception. Nous devrions comprendre comment, et pourquoi des traditions archivistiques «nationales» sont entrées en contact les unes avec les autres, comment elles ont été perçues, ce qui en a été repris ou adapté, et finalement ce qui en a été rejeté. Vaste programme... Espérons que des initiatives combleront dans l'avenir cette lacune.
 30. Je recommande la lecture de deux articles fort intéressants parus récemment qui se concentrent sur les relations entre archivistes américains et britanniques (Jimerson, 2006, 299-312; Procter 2006, 361-379).
 31. Rappelons au passage le rôle pionnier au niveau international du Stage Technique international en Archivistique, lancé en 1951 par Charles Braibant, le directeur des Archives de France, en collaboration avec l'ICA.
 32. Il est l'un des rares archivistes à avoir créé son propre site Web. (Ketelaar 2008)
 33. Il serait intéressant d'étudier au fil du temps ces séjours d'archivistes hors de leur pays d'origine et d'en mesurer les conséquences. On ne peut en effet pas comprendre les progrès accomplis par l'archivistique au niveau mondial sans souligner ce qu'ont apporté tous ces professionnels qui ont choisi de quitter leur pays, pour des raisons diverses, et qui ont apporté dans leur bagage les connaissances en archivistique de leur pays d'origine.
 34. Ces liens se sont encore renforcés récemment par la signature d'un accord de coopération prometteur entre l'École de bibliothéconomie et des Sciences de l'Information de Montréal (EBSI) et la Haute École de Gestion de Genève, filière Information documentaire qui vise à établir un nouveau cursus commun, réparti sur deux ans, qui se concentre sur la gestion des structures documentaires internationales. Ce nouveau programme débouchera sur une Maîtrise en Sciences de l'Information (MSI), orientation internationale en gestion des institutions documentaires (AAQ 2008; EBSI 2008).
 35. Une liste des normes devrait être mise en ligne prochainement par nos collègues canadiens. Elle rendra des services appréciables à la communauté professionnelle. Certains pays, comme la Chine par exemple, ont développé un nombre important de textes normatifs. Un groupe de professionnels se consacre uniquement à la préparation et l'implantation de ces références, qui couvrent des champs forts divers et qui sont suivies sur tout le territoire. D'autres pays se sont lancés dans la même voie, avec plus ou moins de succès.
 36. V Congreso de Archivos de Castilla y León : «Ahogados en un mar de siglas. Estándares para la gestión, descripción y acceso a los recursos archivísticos» (Noyés dans une mer de sigles. Standards pour la gestion, la description et l'accès aux ressources archivistiques).
 37. «Sgml, xml, rdf, ead, eac, mets, marc, dc, isad(g), isaar(cpf), isaf, isiah, isbds, garr, gsare, dacs, rad2, crs, mdm, nodac, neda, oda, nobade, nogada, aacr2, rda, rc, z39.50, oais, pmh, iso15489, iso23081», tiré de l'appel à contribution. (ACAL, 2007) On peut se référer également au livre de Eduardo NUÑEZ FERNÁNDEZ, *Archivos y normas ISO*, Gijón, Ediciones Trea, 2007.
 38. Les travaux récents de l'ICA ont abouti à la réalisation d'une solution informatique, baptisée AtOM ou «Access to Memory» qui se base sur les normes internationales de description et la technologie XML. Ce produit est mis à disposition gratuitement par l'ICA. Aussi, bien des institutions de par le

monde qui ne disposent pas encore d'outils de description pourraient y recourir. (ICA 2008)

39. Quant à savoir si ces normes sont suivies pour le moment, il est difficile de se faire une opinion fondée. Nous manquons encore du recul suffisant et surtout d'études qui nous permettraient de bien mesurer le phénomène. Dans de très nombreux pays, ces normes internationales sont reprises. Cela est vrai non seulement pour les pays qui ne disposent pas encore de normes

archivistiques et qui sont très heureux de pouvoir reprendre des normes à leur compte, mais aussi des pays qui disposent déjà de normes, mais pas dans tous les domaines, ou qui préfèrent remplacer leur norme nationale par une norme internationale. Il est certain que dans de nombreux secteurs de nos activités, certaines normes sont presque incontournables, comme celles liées à la qualité du papier par exemple. (ISO 9706, ISO 11108)

BIBLIOGRAPHIE

Articles

- ASSOCIATIONS DES ARCHIVISTES DU QUEBEC, 2008. *La Chronique* : janvier 20.
- CONSEIL INTERNATIONAL DES ARCHIVES, 1951. *Archivum*, I : 24. Liste des pays de l'ICA.
- CONSEIL INTERNATIONAL DES ARCHIVES, 1975. Annuaire international des archives. *Archivum* XXII-XXIII.
- CONSEIL INTERNATIONAL DES ARCHIVES, 2007. *Flash* 13 : 5.
- DELMAS, Bruno. 2006. Naissance et renaissance de l'archivistique Française. *La Gazette des Archives* 204 : 5-32.
- EVANS, Frank B. 1986. Archives and Research : A study in International Cooperation Between UNESCO and ICA. *Archives et Bibliothèques de Belgique* LVII, 1-2 : 127-158.
- FRANZ, Eckhardt G. 1982. Der Internationale Archivrat : Vergangenheit, Gegenwart, Zukunft. *Archivum* XXIX : 155-173.
- FRANZ, Eckhardt G. 1984. Le Conseil International des Archives : ses réalisations et son avenir. *Archives et Bibliothèques de Belgique* : 3-27.
- GAILLARD, Jean-Michel. 2002. Les racines de la Mondialisation. De Rome à New York. *L'Histoire* 202 : 33.
- JIMERSON, Randall C. 2006. American historians and European archival theory : the collaboration of J.F. Jameson and Waldo G.Leland. *Archival Science* 6, 3-4 : 299-312.
- PROCTER, Margaret. 2006. Consolidation and Separation : British Archives and American Historians at the Turn of the Twentieth Century. *Archival Science* 6, 3-4 : 361-379.
- VAN DEN BROEK, Jan. 1997. De Bruxelles à Beijing, texte distribuée aux participants au Congrès international de l'ICA de Beijing en 1996. CONSEIL INTERNATIONAL DES ARCHIVES. Actes du 13^e Congrès international des Archives. *Archivum* XLIII : 31-62.

Ouvrages

- BRAVO GARCIA, Javier. 2000. *Los Archivos de America Latina*. Madrid. Fundación Histórica Tavera /Banco Mundial.
- CONSEIL INTERNATIONAL DES ARCHIVES. 1988. *Dictionnaire et terminologie archivistique*. 2^e éd. Paris.
- CUVELIER, Joseph et Louis STAINIER. 1912. *Actes du Congrès International des Archivistes et des Bibliothécaires*. Bruxelles. Commission permanente des Congrès internationaux des Archivistes et des Bibliothécaires.
- GAGNON-ARGUIN, Louise. 1992. *L'archivistique, son histoire, ses acteurs depuis 1960*. Sainte-Foy. Presses Universitaires du Québec.
- GRUZINSKI, Serge. 2004. *Les quatre parties du monde. Histoire d'une mondialisation*. Paris, Editions de La Martinière.
- KECSKEMETI, Charles. 1969. Les activités et les problèmes du Conseil International des Archives. In CONSEIL INTERNATIONAL DES ARCHIVES. *Actes du Congrès International extraordinaire des Archives, Washington 1966*. Paris. P.U.F, pp.197-223.
- MULLER, Samuel, Johan Adriaan. FEITH et Robert FRUIN. 2003. *Manual for the Arrangement and Description of Archives*, Chicago, Society of Archivists. (Réimpression de la traduction en anglais de la seconde édition par Arthur H. LEAVITT).
- MUNDEN, Ken. 2006. *Archives and the Public Interest. Selected Essays by Ernst Posner*. 2^e éd. Chicago. Society of American Archivists.
- NUÑEZ FERNÁNDEZ, Eduardo. 2007. *Archivos y normas ISO*, Gijón, Ediciones Trea.
- SHELLENBERG, T.R. 1996. *Modern Archives. Principles and Techniques*. Chicago. Society of American Archivists. Le texte original a été publié en 1956.
- TANODI, Aurelio. 1969. La Cooperación internacional en facilitar acceso a los archivos. CONSEIL INTERNATIONAL DES ARCHIVES. *Actes du Congrès International extraordinaire des Archives, Washington 1966*. Paris. P.U.F, pp.171-195.

Sites Internet

- ACAL. Page consultée le 9 décembre 2007. <http://www.acal.es/Congresosjornadas/León20085Congreso/tabid/488/Default.aspx>
- ALA. Branche régionale du Conseil International des Archives. Page consultée le 14 décembre 2007. <http://www.ala.or.cr/>
- ARCHIVISTES SANS FRONTIÈRES. Page consultée le 14 janvier 2008. http://www.arxiv.org/ca/projectes_fitxa.php?idCat=14&idReg=5
- CARBICA. Branche régionale du Conseil International des Archives. Page consultée le 13 décembre 2007. <http://www.carbica.com/>
- DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE. Page consultée le 13 décembre 2007. <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/generic/cherche.exe?15;s=1721340780>
- EBSI. <http://www.ebsi.umontreal.ca/prog/msi-heg.html>

ICA. Page consultée le 10 mars 2008. <http://www.ica.org/fr/branches>

ICA. Page consultée le 9 janvier 2008. <http://ica-atom.org/>

KETELAAR, Eric. Page consultée le 15 janvier 2008. <http://cf.hum.uva.nl/bai/home/eketelaar/home.htm>

PARBICA. Branche régionale du Conseil International des Archives. Page consultée le 13 décembre 2007. <http://www.parbica.org/>

PIAF. Page consultée le 10 avril 2008. <http://www.piaf-archives.org/>

REPOSITORIES OF PRIMARY SOURCES. Page Consultée le 14 janvier 2008. <http://www.uidaho.edu/special-collections/Other.Repositories.html>

SPA. Page consultée le 9 décembre 2007. http://www.shsb.mb.ca/dbtw-wpd/textbase/cia/spa_rech.htm

UNESCO. http://www.unesco.org/cgi-bin/Webworld/portal_archives/cgi/page.cgi?d=1